

Décision

Générale

colonial

Décision n° 308 DECISIONS CONCERNANT LES MINISTERES

n° 308

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

20 février 1967

Numéro JO

n° 4 du 01/04/1967

Date du numéro

1 avril 1967

TEXTE INTÉGRAL

Une subvention de neuf cent cinquante deux mille quatre cents francs Djibouti (952.400 FD) est accordée à la coopérative scolaire à titre de participation à l'achat de livres destinés aux élèves des établissements d'enseignement du deuxième degré.